



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 1A N°13-072
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-072

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 26

Votants 31

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014 DU BUDGET PRINCIPAL
VILLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2312-1,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 14 novembre 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_072-DE

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2014 du budget principal Ville,
- **Reconnait avoir pris connaissance** de ces grandes orientations,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

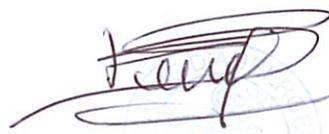
Et publié le 25/11/2013

Le Maire,

François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_072-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 1B N°13-073
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-073

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 26 |
| Votants | 31 |

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2312-1,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 14 novembre 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_073-DE

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2014 du budget annexe d'Assainissement,
- **Reconnaît avoir pris connaissance** de ces grandes orientations,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

Et publié le 25/11/2013

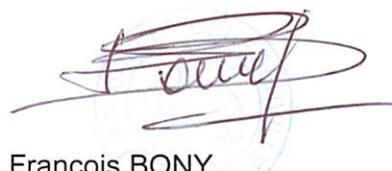
Le Maire,



François BONY.

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,



François BONY.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_073-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 1C N°13-074
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-074

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 26 |
| Votants | 31 |

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014 DU BUDGET ANNEXE
DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2312-1,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Marchés Publics – Développement durable réunie le 14 novembre 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_074-DE

Après en avoir débattu,

- **Prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2014 du budget annexe de distribution d'Eau potable,
- **Reconnaît avoir pris connaissance** de ces grandes orientations,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

Et publié le 25/11/2013

Le Maire,

François BONY.


*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY.


REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_074-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 2 N°13-075
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-075

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 26 |
| Votants | 31 |

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE 2013 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°13-002 du 30 janvier 2013 adoptant le Budget Primitif 2013,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Marchés publics – Développement durable en date du 14 novembre 2013,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_075-DE

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à la majorité (26 voix Pour, 5 voix Contre : M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, JP. GOMIS, M. TAZDAIT),

- **Approuve** la décision modificative n°2 comportant les opérations suivantes :

| Chapitres | Comptes | Libellés | Montants |
|--|---------|--|-------------------|
| Chapitre Opération 212 | | Château du Vivier | 10 000 € |
| 212 | 2135 | Installations générales, agencement, aménagement de construction | 10 000 € |
| Chapitre Opération 210 | | Ecole Pergaud | -10 000 € |
| 210 | 2135 | Installations générales, agencement, aménagement de construction | -10 000 € |
| Chapitre Opération 235 | | Aménagements Paysagers | 100 000 € |
| 235 | 2151 | Installations générales, agencement, aménagement de construction | 100 000 € |
| Chapitre Opération 240 | | Voirie | -100 000 € |
| 240 | 2151 | Installations générales, agencement, aménagement de construction | -100 000 € |
| Chapitre 041 | | Opérations patrimoniales | 84 850 € |
| 041 | 2313 | Travaux en cours | 3 260 € |
| 041 | 2315 | Installations en cours | 81 590 € |
| Total Dépenses d'investissement | | | 84 850 € |

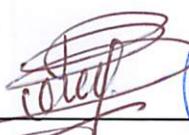
| Chapitres | Comptes | Libellés | Montants |
|--|---------|---------------------------------|-----------------|
| Chapitre 041 | | Opérations patrimoniales | 84 850 € |
| 041 | 238 | Avances versées | 84 850 € |
| Total Recettes d'investissement | | | 84 850 € |

- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

Et publié le 25/11/2013

Le Maire,
François BONY.




Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

François BONY.



REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_075-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 3 N°13-076
7-5 Subventions aux associations

AN 2013
13-076

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 26 |
| Votants | 31 |

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : CLUB SPORTIF AUBERGENVILLE BASKET – SUBVENTION
COMPLEMENTAIRE 2013**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°12-100 du 18 décembre 2012 portant attribution de subventions aux associations locales pour 2013,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_076-DE

Considérant que la subvention 2013 octroyée au Club Sportif Aubergenville Basket ne permet pas de couvrir ses besoins réels,

Considérant la politique volontariste de la Ville d'aider les associations locales en leur apportant un soutien financier,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Marchés publics – Développement durable en date du 14 novembre 2013,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (31 voix),

- **Décider d'attribuer** au Club Sportif Aubergenville Basket une subvention complémentaire d'un montant de 2 500 € pour 2013.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2014

Et publié le 25/11/2014

Le Maire,

François BONY.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

François BONY




REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_076-DE



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 4 N°13-077
7-1 Décisions budgétaires

AN 2013
13-077

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 26 |
| Votants | 31 |

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2013 – DECISION MODIFICATIVE
N°2**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°13-003 du 30 janvier 2013 adoptant le Budget Primitif 2013 du budget Assainissement,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Marchés publics – Développement durable en date du 14 novembre 2013,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_077-DE

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à la majorité (26 voix Pour, 5 voix Contre : M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, JP. GOMIS, M. TAZDAIT),

- **Approuve** la décision modificative n°2 comportant les opérations suivantes :

Section d'investissement

Recettes

| Chapitres | Comptes | Libellés | Montants |
|---------------------------------|---------|--------------------------|----------|
| Chapitre 041 | | Opérations patrimoniales | 65 304 € |
| 041 | 2031 | Frais d'études | 65 304 € |
| Total Recettes d'investissement | | | 65 304 € |

Dépenses

| Chapitres | Comptes | Libellés | Montants |
|---------------------------------|---------|--------------------------|----------|
| Chapitre 041 | | Opérations patrimoniales | 65 304 € |
| 041 | 21532 | Réseaux d'assainissement | 65 304 € |
| Total Dépenses d'investissement | | | 65 304 € |

- **Autorise** les modifications d'inscriptions budgétaires conformément au tableau ci-dessus,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

Et publié le 25/11/2013

Le Maire,

François BONY

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,

François BONY



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 5 N°13-078
7-10 Divers - Amortissements

AN 2013
13-078

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 33 |
| Présents | 26 |
| Votants | 31 |

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : MISE A JOUR DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES
IMMOBILISATIONS DES BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT –
NOMENCLATURE M 49**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles R2221-39 et R2221-82,

Vu l'instruction comptable M 49,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_078-DE

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Marchés publics
– Développement durable en date du 14 novembre 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux
Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (26 voix Pour, 5
Abstentions : M. POTIER, M. GODARD, C. COUCHIES, JP. GOMIS, M. TAZDAIT),

- **Fixe** les cadences d'amortissement pour les budgets Eau et Assainissement (M49)
comme suit :

| Compte | Libellé du compte | Durée en année |
|--------|---|----------------|
| 203 | Frais d'études et d'insertion | 5 |
| 205 | Logiciels | 5 |
| 212 | Agencements et aménagements de terrains | 5 |
| 21311 | Stations d'épuration | 30 |
| 21311 | Réservoirs d'eaux | 40 |
| 21311 | Bâtiments d'exploitation | 40 |
| 21311 | Stations de relèvement | 10 |
| 2135 | Agencements et aménagements des constructions | 10 |
| 2138 | Bassins | 60 |
| 21531 | Réseaux d'adduction d'eau | 60 |
| 21532 | Réseaux d'assainissement | 60 |
| 2158 | Matériel et outillage techniques | 10 |
| 2183 | Matériel de bureau et informatique | 5 |
| 2184 | Mobilier | 8 |

- **Décide :**

- o **d'aligner les durées d'amortissement des subventions** sur la durée
d'amortissement des biens concernés,
- o **et de fixer le seuil unitaire**, dit de faible valeur, à 1 000 € en deçà
duquel les immobilisations s'amortissent sur 1 an quelle que soit la
durée de l'amortissement proposée dans la liste ci-dessus.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

Et publié le 25/11/2013


Le Maire,
François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,


François BONY



REÇU EN PREFECTURE
Le 25/11/2013
Application agréée E-legalite.com



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2013/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 20/11/2013 – Délibération 6 N°13-079
5-7 Intercommunalité

AN 2013
13-079

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille TREIZE, le 20 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François BONY, Maire d'Aubergenville.

Présents :

M. François BONY, Mme Claudine LEFEVRE, M. Roger CAHOREAU (arrivé à 20h25), Mme Sophie PRIMAS, M. Alain RISPAL, Mme France LECCIA, M. Dominique BELHOMME, Mme Denise AMBLARD, M. Bernard GRIGY, Mme Sylvia PADIOU, M. Armand MACHADO, Mme Nathalie SENN, Mme Chantal QUERU M. Gilles LECOLE, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Armène ISIDORE, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Fabienne PAULIN, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Françoise HUENTZ, M. Michel GODARD, Mme Cécile COUCHIES, M. Jean-Philippe GOMIS, M. Marc TAZDAIT

Absents ayant donné procuration :

M. CAHOREAU, donne pouvoir à M. François BONY (jusqu'à son arrivée à 20h25)
Mme Virginie MEUNIER, donne pouvoir à Mme Sylvia PADIOU
M. Yassine BLALI, procuration à Mme Armène ISIDORE
M. Alain BOILLEAU, procuration à M. Guy ESCRINIER
Mme Michèle POTIER, procuration à Mme Cécile COUCHIES

Absents :

M. Yassine BLALI, Mme Pascaline MICHAUX

Mme Claudine LEFEVRE est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

14/11/2013

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 26

Votants 31

DATE D'AFFICHAGE :

14/11/2013

**OBJET : DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LYCEE
D'AUBERGENVILLE (SILYA) – PRINCIPES DIRECTEURS**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5212-33, L5211-25-1 et L5211-26,

Considérant que la cession des installations sportives et des aires de stationnement annexées au Lycée Vincent Van Gogh d'Aubergenville a été conclue avec la Région Ile de France par acte notarié du 20 février 2013,

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

078-217800291-20131120-DEL13_079-DE

Considérant que le SILYA n'a plus par conséquent de compétence comme le souhaitaient ses 18 communes membres depuis de nombreuses années,

Considérant que le SILYA, conformément au vœu prononcé lors de l'élaboration du budget 2013, travaille à sa dissolution au 31 décembre 2013,

Considérant que les statuts du SILYA ne prévoient aucune disposition quant à sa dissolution,

Considérant qu'il a donc été proposé lors du conseil syndical du 21 mars 2013, de déterminer la clé de répartition des résultats 2013 selon les participations cumulées des communes membres au syndicat,

Considérant qu'un état des participations versées par chaque commune membre depuis 1989, année de création du SILYA, a été adressé par courrier du 15 avril 2013 à toutes les communes, pour vérification des cumuls et des pourcentages de répartition calculés par commune,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Finances – Marchés publics – Développement durable en date du 14 novembre 2013,

Ayant entendu l'exposé de Mme Sophie PRIMAS, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (31 voix),

- Décide

- la dissolution du SILYA au 31 décembre 2013,
- la saisine de Monsieur le Représentant de l'Etat afin qu'il prenne un arrêté de dissolution du SILYA après délibérations concordantes des communes membres du syndicat, ainsi qu'un arrêté portant maintien de la personnalité juridique du syndicat en 2014 pour les besoins de sa liquidation (votes des comptes administratif et de gestion 2013 et fixation du détail comptable de la répartition de l'actif et du passif),
- les conditions de liquidation et de répartition de l'actif et du passif du syndicat selon le tableau de répartition ci-après. Le détail comptable de la répartition fera l'objet d'une deuxième délibération du SILYA et des communes membres.

| | Montant cumulé des participations communales | Pourcentage de répartition par commune arrondi au centième près |
|----------------------|--|---|
| ANDELU | 70 914,55 € | 0,95% |
| AUBERGENVILLE | 2 426 182,61 € | 32,40% |
| AULNAY-SUR-MAULDRE | 232 227,19 € | 3,10% |
| BAZEMONT | 289 739,16 € | 3,87% |
| BOINVILLE-EN-MANTOIS | 21 413,74 € | 0,29% |
| CRESPIÈRES | 4 784,16 € | 0,06% |
| ÉPÔNE | 1 393 613,66 € | 18,61% |
| FLINS-SUR-SEINE | 383 061,67 € | 5,12% |
| GOUSSONVILLE | 41 359,95 € | 0,55% |
| HERBEVILLE | 32 618,89 € | 0,44% |
| JUMEAUVILLE | 110 964,04 € | 1,48% |

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2013

Application agréée E-legalite.com

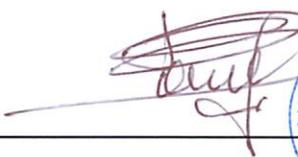
078-217800291-20131120-DEL13_079-DE

| | | |
|--------------------|-----------------------|----------------|
| LA FALAISE | 111 982,67 € | 1,50% |
| LES ALLUETS-LE-ROI | 126 091,01 € | 1,68% |
| MAREIL-SUR-MAULDRE | 329 008,82 € | 4,39% |
| MAULE | 1 032 687,80 € | 13,79% |
| MÉZIÈRES-SUR-SEINE | 661 095,99 € | 8,83% |
| MONTAINVILLE | 63 893,16 € | 0,85% |
| NÉZEL | 157 345,19 € | 2,10% |
| | 7 488 984,24 € | 100,00% |

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents,
- **Confirme** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Monsieur le Trésorier Principal.

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 25/11/2013

Et publié le 25/11/2013 .

 Le Maire,
François BONY.



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Le Maire,

François BONY.

